

Le 5 janvier 2012

Madame La présidente du CCE, Monsieur le secrétaire du CCE,
Vous n'êtes pas sans savoir que la direction a publié un communiqué de presse portant sur la vente des murs de 97 magasins CARREFOUR MARKET.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Carrefour, dans le cadre de sa politique de réallocation des capitaux employés, annonce la cession d'un portefeuille immobilier constitué des murs de 97 supermarchés en France pour un montant de 365M€

Carrefour annonce ce jour la cession à des véhicules d'investissement gérés par La Française AM d'un portefeuille immobilier à maturité constitué des murs de 97 supermarchés détenus par Carrefour Property, et exploités par Carrefour Market dans le cadre de baux longs à loyers fixes indexés.

Par cette transaction, Carrefour optimise l'utilisation de ses capitaux employés et les réalloue notamment au financement de projets de développement immobilier.

Le produit de cession est de 365M€ pour un taux de capitalisation droits inclus d'environ 6,5%.

A l'avenir, le Groupe continuera à exploiter ces magasins sous enseigne Carrefour Market sur la base de baux d'une durée initiale de 12 ans, assortis d'options de renouvellement multiples.

Ce communiqué, ainsi que les différents articles sortis dans la presse, ont interpellé de nombreux salariés.

Ceux-ci sont inquiets des conséquences de la vente de ces murs et de la répercussion que cela va avoir dans l'avenir pour les magasins concernés.

Les membres du CCE vous demandent d'organiser au plus tôt une réunion extraordinaire du CCE avec à l'ordre du jour :

- la motivation financière de ces ventes immobilières,
- le nom des 97 magasins concernés par cette vente,
- les répercussions que cela aura en terme d'augmentation des loyers,
- les répercussions et le lien avec d'éventuels passages à la franchise de ces magasins,
- les conséquences sociales prévisibles pour les salariés (participation aux bénéfices,...)

D'autre part lors du dernier CCE vous vous étiez engagés à nous fournir la liste des magasins ayant un EBIT négatif depuis 3 ans. Nous n'avons toujours pas cette liste, c'est pourquoi à l'occasion de cette réunion, nous souhaiterions que la Direction apporte des éléments de réponses sur ce point.

De nombreux salariés sont inquiets et se posent des questions quant aux rumeurs de passages à la franchise de leur magasin. Il est important que la direction nous apporte toutes les réponses, afin que les équipes gardent une dynamique commerciale afin d'affronter l'année 2012 qui s'annonce difficile pour la grande distribution.

Les membres du CCE

NOM

PRENOM

SIGNATURE